

# Ensemble, préservons la mer

Nos partenaires



Conservatoire  
du littoral



Merci de naviguer avec  
**les bateauxverts**





# les bateauxverts

## s'engagent en faveur de l'environnement

- Bilan Carbone
- Gasoil Maritime propre, sans soufre
- Eco-conduite des bateaux
- Valorisation des déchets  
(tri sélectif, traitement des huiles usagées, utilisation de chiffons recyclables...)
- Participation aux commissions environnementales locales  
(Natura 2000, Pelagos, Conservatoire du Littoral...)
- Double Certification ISO 14001 et ISO 9001 depuis 2014
- Calcul des émissions CO2 : 5,05 kg CO<sup>2</sup> par passager \*

\* Données 2017. Voir mode de calcul sur [www.bateauxverts.com](http://www.bateauxverts.com)



## Méthode de calcul des émissions de CO<sup>2</sup>

La méthode de calcul utilisée pour estimer l'empreinte CO<sub>2</sub> d'un passager est la suivante :

- On multiplie la consommation annuelle de carburant par la quantité moyenne de CO<sup>2</sup> émise (ou facteur d'émission de CO<sup>2</sup>)

*Le facteur d'émission de CO<sup>2</sup> est une valeur fixée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie \*.*

=> Ce calcul nous permet de connaître la quantité totale de CO<sup>2</sup> rejetée sur l'année.

- Puis on divise la quantité totale de CO<sup>2</sup> par le nombre de tickets vendus sur l'année (qui correspond au nombre de passagers transportés)

=> Ce calcul nous indique la quantité de CO<sup>2</sup> rejetée par passager

Pour l'année 2017, les émissions de CO<sup>2</sup> sont de **5,05 kg de CO<sup>2</sup> par passager**

Ces chiffres sont mis à jour annuellement, à partir des données de l'année précédente (consommations de carburant, nombre de tickets vendus).

\* Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Information-CO2-des-prestations-de.html>

\* Guide : Information CO<sub>2</sub> des prestations de transport : Guide méthodologique